

Centrale hydroélectrique : conformité des systèmes amont et aval

➤ DESCRIPTIF DU PROJET

Depuis 1894, le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes exploite une centrale hydroélectrique sur le Gave de Pau. La concession pour la production d'électricité, accordée par l'État français, est désormais arrivée à expiration.

Le renouvellement de la concession nécessite la mise en conformité des systèmes amont et aval, indispensable pour la stabilité écologique du fleuve. De gros travaux sont nécessaires et, en parallèle, le Sanctuaire recherche une optimisation de ses capacités de production d'électricité et éventuellement l'installation de vis d'Archimède.

➤ IMPACT DU PROJET

La centrale Hydroélectrique permet de couvrir 50 % des besoins annuels en électricité du Sanctuaire. Avec la présence de pèlerins malades et valides et la diversité des activités dans le Sanctuaire, il est essentiel que l'alimentation électrique soit ininterrompue.

La mise en conformité de la centrale devrait contribuer à minimiser son impact écologique sur le Gave de Pau, cours d'eau à grande migration et site classé "Natura 2000", faisant partie du réseau de l'Union européenne des sites naturels et semi-naturels aux ressources exceptionnelles pour la flore et la faune.

Ce projet a également pour objectif de maintenir et si possible d'augmenter l'indépendance du Sanctuaire vis-à-vis des fluctuations des prix de l'énergie.



Tête d'environ 40 cm de la passe à poissons à bas niveau d'eau

➤ BUDGET

Études	165 000 €
Travaux	935 000 €
TOTAL	1 100 000 €

➤ CALENDRIER

- 2022 Lancement des appels d'offres pour les phases de conception et de construction
- 2022 Lancement des études du projet et du dialogue avec l'agence française pour la biodiversité
- 2023 Phase des travaux d'une durée de 4 mois

➤ FINANCEMENT

1 100 000 € au total

Agence de l'eau Adour Garonne : 660 000 €

Mécénat : 440 000 €

➤ CONTACT

Stéphanie Shaw, responsable des ressources

Sanctuaire Notre Dame de Lourdes

stephanie.shaw@lourdes-france.com / +33 6 21311636

Ce projet est dirigé par Sébastien Maysounave,
directeur du département de gestion du site.

sebastien.maysounave@lourdes-france.com

Pour toutes les études et les travaux à réaliser, le Sanctuaire Notre Dame de Lourdes s'engage à établir 3 devis dans la mesure du possible (au minimum 2) et à suivre rigoureusement les budgets. Une preuve de toutes les dépenses sera fournie aux donateurs.